

## Etats Généraux de la Justice : Audition de la CGT Pénitentiaire

A quoi correspondent les Etats Généraux de la Justice ? Le terme est resté dans l'imaginaire français comme une solution collective à un problème donné. C'est un sujet qui tourne en boucle dans l'esprit des personnels du Ministère de la Justice sans réellement comprendre son but ? Surtout, que vont-ils apporter particulièrement aux personnels pénitentiaires ? Qui dit Etats Généraux, dit constat des difficultés d'un ministère, d'une administration, etc... Si **la CGT Pénitentiaire** a fait le choix d'y participer, c'est justement pour dénoncer les difficultés que les personnels rencontrent dans leur quotidien avec des conditions de travail de plus en plus difficiles et des charges de travail de plus en plus conséquentes.

Dès l'ouverture de ces Etats Généraux par le Président de la République en octobre dernier au Futuroscope, les problématiques étaient essentiellement concentrées sur les difficultés de la Justice de nos jours pour nos concitoyens : manque de confiance, lenteur, injustice, etc... vis-à-vis de l'institution... Cela manquait de clairvoyance vis-à-vis des personnels pénitentiaires. Ces derniers sont pourtant la dernière pierre de l'édifice dans la chaîne de la justice et cela s'est bien ressenti dans la lettre de missions de nos gouvernants sur la question de la politique pénitentiaire et de réinsertion, nous sommes et resterons le cadet de leurs soucis. Nos prisons sont pleines mais à quoi bon...

### **Pour la CGT Pénitentiaire, ce n'est pas notre conception !!!**

En effet, il faut une politique pénale d'envergure. Le choix du tout carcéral de ces dernières années a compliqué fortement les conditions de travail et les conditions de détention. Pour autant, nos gouvernants persistent, avec si l'on peut dire, avec le quoi qu'il en coûte. Cela se vérifie sur les terrains, le nombre de détenus ne cesse de croître ces dernières années. Cette surpopulation a une incidence considérable dans l'exercice des missions des personnels. Du coup, nos politiques s'évertuent à construire des places de prisons, pas pour améliorer les conditions de travail mais pour une politique sécuritaire. Le leitmotiv est connu : construction de 500 places théoriques qui se transforme en 800 personnes hébergées voire plus !!! C'est quasi la règle aujourd'hui ...

Quid des personnels ? On s'en moque !!! D'autant plus que personne ou presque ne s'intéresse aux prisons hormis lorsque des échéances électorales pointent le bout de leur nez pour contenter une politique sécuritaire sans penser aux personnels qui se trouvent en dernière ligne. Et là, pour **la CGT Pénitentiaire**, cela devient de plus en plus insupportable. La surpopulation pénale est un fléau, les conditions de travail des personnels en pâtissent. L'incarcération systématique a pris le dessus. Pourtant, lors des pics épidémiques de la Covid 19, en 2020, **la CGT Pénitentiaire** avait été entendue sur le principe d'aménagement de peine afin de faciliter la gestion de nos détentions.

Depuis, la page est tournée. On revient aux principes fondamentaux. La prison est la règle.... Si nos gouvernants ne changent pas de cap, nous allons droit dans le mur. Pourquoi ? Il va de soi que les conditions de travail seront de plus en plus difficiles, les personnels n'accepteront plus de telles contraintes sans une reconnaissance à la hauteur des risques encourus. C'est le message que **la CGT Pénitentiaire** a insufflé auprès de nos interlocuteurs. La reconnaissance et la valorisation du métier de surveillant pénitentiaire doivent s'identifier par un passage à la catégorie B sur-indiciée. **La CGT Pénitentiaire** a insisté sur le fait que la comparaison avec la police devait cesser. Cette parité n'a pas lieu d'être. Chacun ses missions. **La CGT Pénitentiaire** estime quant à elle que nos tâches régaliennes ne sont pas comparables à celles des forces de l'ordre. Elles sont plus ardues, complexes, difficiles, exécrables, etc... par le fait d'un public contraint, forcé, hostile, violent, etc... et ce quasi quotidiennement !!! Pour un agent, se retrouver seul, face à 40, 50, 80, 100 voire 120 détenus n'est pas une mince affaire... C'est pourtant une réalité !!! Alors oui, **la CGT Pénitentiaire** le martèle, elle revendique une reconnaissance à la hauteur des risques, le passage à la catégorie B sur-indiciée.

Pour **la CGT Pénitentiaire**, les alternatives à l'incarcération sont un enjeu. Pour autant, les projets d'établissements type SAS ou INSERE sont de bons outils pour la préparation à la sortie. Il ne faut pas se détourner du projet d'établissement et en faire des structures de désencombrement. C'est la crainte de **la CGT Pénitentiaire**.

Qui dit Etats Généraux, dit constat. Forcément, les sujets Ressources Humaines et Formation sont primordiaux pour **la CGT Pénitentiaire** quel que soit le corps ou le grade des personnels. Depuis des décennies, les effectifs manquent alors que les missions (ESP, PSE, CPIP, etc..) se développent ainsi que les charges de travail dans les services (RH, Greffe, Economat, etc...). Pour autant, les missions sont accomplies au-delà de toute règle.

La formation des personnels n'est pas en reste. **La CGT Pénitentiaire** a demandé une réelle prise en compte de celle-ci, qu'elle soit initiale ou continue. A l'heure d'aujourd'hui, elles sont spoliées. Pour la formation initiale, le suivi est plus que limité. Pour exemple, les surveillants stagiaires ne bénéficient pas d'un schéma de formation complet pour des raisons très souvent liées à la nécessité de service. Pour les collègues titulaires, c'est la même chose, ils sont souvent recalés pour les mêmes motifs.

**La CGT Pénitentiaire** n'est pas dupe. D'ailleurs, elle n'a pas hésité à le dire lors de cette audition.

Elle sent le vent des élections présidentielles et ces états généraux sont une valeur stratégique.

**Il ne faut donc pas compter sur ces Etats Généraux pour obtenir des garanties !!!**

Montreuil, le 06 décembre 2021.